

CAMPINGAZ

Opération « Un été au Jardin » . Jeu valable du 1^{er} juillet au 31 août 2020

Article 1. – Société Organisatrice

La Société Application des Gaz, SAS au capital de 2 000 000 d'euros dont le siège est situé : 219 route de Brignais ; site le Favier, 69230 SAINT GENIS LAVAL, immatriculée sous le numéro RCS Lyon 572 051 571 (Ci-après la « **Société Organisatrice** ») organise un jeu par tirage au sort avec obligation d'achat intitulé « Un été au jardin ! » (Ci-après le « **Jeu** »).

Article 2. – Annonce du Jeu

Le Jeu se déroulera du 01/07/2020 au 31/08/2020 inclus (ci-après la « Période du Jeu ») et fera l'objet d'une communication via les supports suivants :

- . Site internet de la marque : www.campingaz.com/fr
- . PLV chevalet promotionnelles mises en place dans les magasins participants à l'opération
- . Bulletins promotionnels mis à disposition dans les magasins participants à l'opération

Article 3. – Conditions d'accès au Jeu

Le Jeu est ouvert à toute personne physique majeure (à la date de participation) résidant en France métropolitaine (Corse incluse), à l'exclusion des membres du personnel de la Société Organisatrice et de leurs familles respectives, ainsi que de toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation et/ou la gestion du Jeu (le « Participant »).

La Société Organisatrice se réserve le droit d'exclure tout Participant ne respectant pas l'équité du Jeu.

Aucune participation en dehors de la Période du Jeu ne sera prise en compte.

Le Jeu est limité à une participation et/ou dotation par foyer (même nom ou même adresse ou même adresse mail).

Article 4. – Dotations

4.1. – Définition des dotations

A gagner pendant la Période du Jeu :

- 10 tables de ping-pong CORNILLEAU, modèle 250S CrossOver Outdoor d'une valeur commerciale unitaire de 479€ TTC

- 20 piscines tubulaires ovales INTEX®, modèle Prism Frame 4 x 2 x 1m d'une valeur commerciale unitaire de 299 € TTC

10 tirages au sort sont programmés durant la Période du Jeu, à raison d'un tirage au sort par semaine doté d'1 table de ping-pong CORNILLEAU et de 2 piscines INTEX®.

4.2. – Précisions sur les dotations

Les dotations sont non modifiables, non échangeables et non remboursables. La valeur des dotations est déterminée au moment de la rédaction du Règlement et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à son évaluation. Les dotations ne peuvent faire l'objet d'une demande de contrepartie financière, d'échange ou de reprise, pour quelque raison que ce soit.

La Société Organisatrice se réserve la possibilité, si les circonstances l'exigent, de substituer à la dotation à tout moment, une dotation d'une valeur unitaire commerciale et de caractéristiques équivalentes.

Seules les dotations listées dans le Règlement sont susceptibles d'être attribuées dans le cadre du Jeu. En aucun cas, le nombre de chacune des dotations ne pourra être supérieur à celui visé au Règlement.

Article 5. – Modalités et conditions de participation

5.1. – Modalités de participation

Pour participer au Jeu :

1. Le Participant procède à l'achat, entre le 01/07/2020 et le 31/08/2020 inclus, d'un produit de la marque Campingaz® parmi les références éligibles, voir liste complète et détaillée en annexe.
2. **Le Participant se rend sur le site www.campingaz.com/fr rubrique Promotions** au plus tard le 08/09/2020 23h59 muni de sa preuve d'achat et du code-barres à 13 chiffres préalablement découpé sur l'emballage du produit acheté.
3. **Le Participant remplit le formulaire** d'inscription en renseignant ses coordonnées complètes et indique souhaiter participer au tirage au sort. Par la même occasion, il pourra obtenir un tablier personnalisé. Voir modalités d'obtention d'un tablier personnalisé disponibles sur le site www.campingaz.com/fr rubrique Promotions
4. **Le Participant télécharge une photo claire et lisible** de :
 - a. **Son ticket de caisse** faisant apparaître la référence du produit, l'enseigne et la date de l'achat
 - b. **Le code-barres** à 13 chiffres découpé sur l'emballage de son produit.
5. **Le Participant valide sa participation** et sera inscrit au prochain tirage au sort hebdomadaire à condition que son dossier soit valide.

5.2. – Désignation des gagnants

Les gagnants seront désignés par des tirages au sort hebdomadaires réalisés pendant la Période du Jeu, selon le planning ci-dessous :

- Mercredi 8 juillet 2020
- Mercredi 15 juillet 2020
- Mercredi 22 juillet 2020
- Mercredi 29 juillet 2020
- Mercredi 5 août 2020
- Mercredi 12 août 2020
- Mercredi 19 août 2020
- Mercredi 26 août 2020
- Mercredi 2 septembre 2020
- Mercredi 9 septembre 2020

Chaque tirage au sort, réalisé parmi l'ensemble des participations conformes enregistrées, mettra en jeu 3 dotations : 1 table de ping-pong Cornilleau et 2 piscines Intex® :

La première participation tirée au sort désignera le gagnant de la dotation table de ping-pong CORNILLEAU, les deux suivantes désigneront les gagnants de la dotation piscines INTEX® (à raison d'une dotation piscine par Participant).

Les gagnants seront contactés par e-mail dans les jours suivant le tirage au sort pour les informer de leur gain. Ils auront alors un délai maximum de 15 jours pour répondre à cet e-mail et confirmer leur gain.

La Société Organisatrice se réserve le droit de vérifier par tous moyens que les gagnants ont participé à l'opération dans les conditions du Règlement ; les participations non-conformes entraînant la disqualification du gagnant et l'annulation de son gain.

Dans un souci de confidentialité, il ne sera effectué aucun envoi ni communication téléphonique de la liste de gagnants.

Article 6. – Règlement

La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent Règlement (ci-après le « **Règlement** »).

Il ne sera répondu à aucune demande (par courrier électronique ou par téléphone) concernant l'interprétation ou l'application du Règlement, concernant les modalités et mécanismes du Jeu.

Le Règlement est déposé chez Maître COUTANT, Huissier de Justice au sein de la SELARL Michel Frédéric COUTANT, dont le siège est La Nativité 47 Bis B, Boulevard Carnot – 13100 Aix-en-Provence.

Le Règlement est également disponible sur le site www.campingaz.com/fr pendant la Période du Jeu.

Article 7. – Limite de responsabilité

7.1. – La Société Organisatrice s'engage à mettre tous les moyens en œuvre avec ses prestataires pour assurer le bon déroulement du Jeu. Néanmoins, si une défaillance technique survenait et affectait le bon déroulement du Jeu dans des conditions indépendantes de la volonté de la Société Organisatrice, cette dernière ne saurait être engagée à l'égard des Participants.

7.2. – Si les coordonnées d'un gagnant sont inexploitablees ou si les gagnants ne peuvent être identifiés ni par leur nom, ni par leur adresse électronique, ni par leur numéro de téléphone, il n'appartient pas à la Société Organisatrice de faire des recherches complémentaires afin de retrouver les gagnants indisponibles, qui ne pourront pas recevoir leur dotation.

7.3. – En cas de renonciation expresse du gagnant à bénéficier de sa dotation, celle-ci sera conservée par la Société Organisatrice et pourra être utilisée dans le cadre d'une opération ultérieure, si la nature de la dotation le permet, et sans que la responsabilité de la Société Organisatrice ne puisse être engagée de ce fait.

7.4. - Les messages fournis aux Participants au travers du site www.campingaz.com/fr au moment de leur participation sont automatiques et communiqués sous réserve de vérification par la Société Organisatrice du respect de l'ensemble des dispositions du Règlement, de l'absence de fraude ou de tout dysfonctionnement informatique.

7.5. - La Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable en cas de non délivrance du courrier électronique annonçant le gain par suite d'une erreur dans l'adresse indiquée par le Participant sur son formulaire de participation au Jeu, en cas de défaillance du fournisseur d'accès, en cas de défaillance du réseau internet ou pour tout autre cas.

Article 8. – Disqualification

Les Participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité, leur âge, leur adresse mail et leur téléphone dans le cadre du Jeu. Toute participation non conforme au Règlement, incomplète ou avec des coordonnées erronées sera considérée comme nulle.

Toute fraude ou tentative de fraude, d'augmenter ses chances de gain par tous moyens ou autre est proscrite.

La Société Organisatrice pourra également annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la participation au Jeu et/ou de la détermination des gagnants.

Il appartient aux Participants d'apporter la preuve qu'ils ont adopté un comportement conforme au Règlement. La responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra être engagée à ce titre.

Article 9. – Force majeure

La Société Organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'évènements indépendants de sa volonté ou si les circonstances l'exigent, elle était amenée à annuler le Jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter, le suspendre ou à en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

Elle se réserve, dans tous les cas, la possibilité de prolonger la Période du Jeu.

Article 10. – Conformité des dotations

Les dotations bénéficient des garanties accordées par leurs fabricants ou leurs revendeurs.

La Société Organisatrice n'est pas garante de la conformité des dotations et décline toute responsabilité à cet égard.

Article 11. – Droit applicable et Litiges

Le Jeu est soumis au droit français.

Tout litige concernant l'interprétation du Règlement fera l'objet d'un règlement amiable. A défaut, il sera soumis aux juridictions du ressort de la Société Organisatrice.

Article 12. – Protection des données à caractère personnel

Les informations recueillies à l'occasion du Jeu font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off agissant en qualité de sous-traitant afin de procéder à l'envoi de la dotation. Elles ne sont conservées que pour la durée nécessaire à la mise en œuvre du Jeu et à l'envoi de votre dotation (maximum un an à compter de la clôture du Jeu). En participant au Jeu, vous reconnaissez et acceptez que les données volontairement transmises puissent être collectées, utilisées, stockées et transférées pour les besoins ci-dessus explicités. À défaut veuillez ne pas participer.

Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit à l'information, d'accès, de rectification, d'effacement de vos données, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit d'opposition, y compris le profilage, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL et d'un droit de définir des directives post mortem en vous adressant à service.consommateur@take-off.fr.

Pour plus d'informations concernant l'exercice de vos droits :
<https://www.cnil.fr/comprendre-vos-droits>.

Article 13. – Contact

Pour toute question concernant le jeu, contactez le service consommateur dédié au Jeu avant le 31 octobre 2020 en écrivant à service.consommateur@take-off.fr, en précisant dans l'objet de votre mail « 2341 - Jeu Campingaz ».

Après cette date, aucune réclamation ne sera traitée.

ANNEXE – Liste des références éligibles

REFERENCE	EAN	TYPE DE PRODUIT	CATEGORIE
BBQ GAZ A POSER ATTITUDE LX NOIR	3138522114329	BARBECUE	2 BRULEURS
BBQ GAZ CLASS 2 LX Vario	3138522070595	BARBECUE	2 BRULEURS
BBQ GAZ 2 SERIES Classic LX Plus Vario	3138522070625	BARBECUE	2 BRULEURS
BBQ GAZ 2 SERIES Classic LX 2 en 1	3138522103460	BARBECUE	2 BRULEURS
BBQ GAZ 2 SERIES Classic LX D Plus Vario	3138522108618	BARBECUE	2 BRULEURS
BBQ GAZ 2 SERIES RBS LX	3138522106430	BARBECUE	2 BRULEURS
BBQ GAZ 2 SERIES LX	3138522071387	BARBECUE	2 BRULEURS
BBQ GAZ CLASS 3 L	3138522070694	BARBECUE	3 BRULEURS
BBQ GAZ 3 SERIES RBS LS	3138522070946	BARBECUE	3 BRULEURS
BBQ GAZ CLASS 3 WLX	3138522071363	BARBECUE	3 BRULEURS
BBQ GAZ 3 SERIES Classic LD Plus	3138522082543	BARBECUE	3 BRULEURS
BBQ GAZ 3 SERIES Woody LD	3138522082550	BARBECUE	3 BRULEURS
BBQ GAZ 3 SERIES Woody LD 2 en 1	3138522089900	BARBECUE	3 BRULEURS
BBQ GAZ 3 SERIES Classic WLD 2 en 1	3138522090159	BARBECUE	3 BRULEURS
BBQ GAZ CLASS 3 RBS LD	3138522097721	BARBECUE	3 BRULEURS
BBQ GAZ CLASS 3 LB D	3138522104672	BARBECUE	3 BRULEURS
BBQ GAZ CLASS 3 WLX	3138522104696	BARBECUE	3 BRULEURS
BBQ GAZ 3 SERIES Classic WLD	3138522104702	BARBECUE	3 BRULEURS
BBQ GAZ 3 SERIES RBS LD VARIO	3138522106737	BARBECUE	3 BRULEURS
BBQ GAZ 3 SERIES Classic LXSD Plus	3138522108625	BARBECUE	3 BRULEURS
BBQ GAZ 3 SERIES Classic WLD 2 en 1	3138522108632	BARBECUE	3 BRULEURS
BBQ GAZ ADELAIDE 3 WOODY	3138522096564	BARBECUE	3 BRULEURS
BBQ GAZ ADELAIDE 3 WOODY L	3138522096571	BARBECUE	3 BRULEURS
BBQ GAZ CLASS 2 LX Plus Vario	3138522097707	BARBECUE	3 BRULEURS
BBQ GAZ CLASS 3 WLXD	3138522114503	BARBECUE	3 BRULEURS
BBQ GAZ 3 SERIES Classic WLD 2 en 1	3138522114893	BARBECUE	3 BRULEURS
BBQ GAZ 4 SERIES Classic LXS	3138522070861	BARBECUE	4 BRULEURS
BBQ GAZ 4 SERIES RBS LXS	3138522070977	BARBECUE	4 BRULEURS
BBQ GAZ CLASS 4 L Plus	3138522071394	BARBECUE	4 BRULEURS
BBQ GAZ 4 SERIES Classic WLD	3138522096762	BARBECUE	4 BRULEURS
BBQ GAZ CLASS 4 LB Plus	3138522097738	BARBECUE	4 BRULEURS
BBQ GAZ CLASS 4 LD PLUS	3138522097745	BARBECUE	4 BRULEURS
BBQ GAZ 4 SERIES Classic WLD 2 en 1	3138522099152	BARBECUE	4 BRULEURS
BBQ GAZ CLASS 4 LBD	3138522104733	BARBECUE	4 BRULEURS
BBQ GAZ 4 SERIES RBS LS VARIO	3138522104757	BARBECUE	4 BRULEURS
BBQ GAZ CLASS 4 WLX	3138522108656	BARBECUE	4 BRULEURS
BBQ GAZ 4 SERIES Classic LD Plus	3138522108670	BARBECUE	4 BRULEURS
BBQ GAZ 4 SERIES Classic LXSD Plus	3138522108694	BARBECUE	4 BRULEURS
BBQ GAZ 4 SERIES Classic LX D Plus	3138522114602	BARBECUE	4 BRULEURS
BBQ GAZ 4 SERIES Classic WLXD Plus	3138522114497	BARBECUE	4 BRULEURS
BBQ GAZ MASTER 4 CLASSIC EXS	3138522096212	BARBECUE	4 BRULEURS

BBQ GAZ MASTER 3 CLASSIC EXS	3138522096595	BARBECUE	3 BRULEURS
PLANCHA GAZ A POSER MASTER EX	3138522095666	PLANCHA	A POSER
PLANCHA GAZ A POSER MASTER L	3138522095710	PLANCHA	A POSER
PLANCHA GAZ A POSER MASTER L Plus	3138522095741	PLANCHA	A POSER
PLANCHA GAZ A POSER BLUE FLAME LX	3138522103408	PLANCHA	A POSER
PLANCHA GAZ A POSER L 2	3138522103675	PLANCHA	A POSER
PLANCHA GAZ A POSER L 2	3138522103699	PLANCHA	A POSER
PLANCHA GAZ A POSER BF L	3138522104085	PLANCHA	A POSER
PLANCHA GAZ A POSER MASTER EX	3138522108601	PLANCHA	A POSER
PLANCHA GAZ A POSER MASTER EX plaque INOX	3138522108717	PLANCHA	A POSER
PLANCHA GAZ A POSER MASTER L Plus	3138522108724	PLANCHA	A POSER
PLANCHA A POSER FIGARI	3138522111809	PLANCHA	A POSER
PLANCHA A POSER FIGARI2	3138522115937	PLANCHA	A POSER
PLANCHA GAZ A POSER OTHELLO 2 X	3138522112233	PLANCHA	A POSER
PLANCHA GAZ A POSER SORIO 3 D	3138522112141	PLANCHA	A POSER
PLANCHA GAZ A POSER BLUE FLAME LX	3138522108700	PLANCHA	A POSER
PLANCHA GAZ A POSER SORIO 2 LXD	3138522114374	PLANCHA	A POSER
PLANCHA GAZ A POSER MASTER 3 LX	3138522112189	PLANCHA	A POSER
PLANCHA GAZ A POSER L	3138522071110	PLANCHA	A POSER
PLANCHA GAZ A POSER LX	3138522071141	PLANCHA	A POSER
PLANCHA GAZ A POSER L PLUS	3138522097776	PLANCHA	A POSER
PLANCHA GAZ SUR CHARIOT EX 2	3138522071172	PLANCHA	SUR CHARIOT
PLANCHA GAZ SUR CHARIOT EX 2	3138522086190	PLANCHA	SUR CHARIOT
PLANCHA GAZ SUR CHARIOT EXB 2	3138522103705	PLANCHA	SUR CHARIOT
PLANCHA GAZ SUR CHARIOT BF EXB	3138522108243	PLANCHA	SUR CHARIOT
PLANCHA GAZ SUR CHARIOT BF EXL +	3138522108274	PLANCHA	SUR CHARIOT
PLANCHA GAZ SUR CHARIOT EXB 2	3138522114640	PLANCHA	SUR CHARIOT
PLANCHA GAZ SUR CHARIOT OTHELLO 2 EX	3138522114435	PLANCHA	SUR CHARIOT
PLANCHA GAZ SUR CHARIOT BLUE FLAME EXLD	3138522114398	PLANCHA	SUR CHARIOT
PLANCHA GAZ SUR CHARIOT EXB	3138522071400	PLANCHA	SUR CHARIOT